

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Séance du 16 décembre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**AIDE A L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES RESIDENCES AUTONOMIE : APPEL A PROJET
2025 CARSAT**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le seize décembre
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 8 décembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 7

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, Mme Gisèle CUCHET M. Karim DJILALI membres du Conseil Municipal

M. François LEBEAU, M. Joël GOMARD, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Sidonie MARCHAL membre du Conseil Municipal
Mme Marie-Thérèse RIDOUX, Mme Evelyne VERNET, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a pour ambition de conforter et de dynamiser les foyers-logements rebaptisés « résidence autonomie ». L'enjeu est de prévenir la perte d'autonomie dès l'apparition des premières fragilités.

La CARSAT a lancé un appel à projets destiné à soutenir la réhabilitation des résidences autonomie, avec pour finalités :

- L'amélioration du cadre de vie, du confort et de la sécurité des résidents ;
- Le renforcement des performances énergétiques ;
- L'inscription du projet dans une démarche globale d'évolution de l'offre.

Dans ce cadre, avons proposé un projet de modernisation globale qui comprend :

Le coût total estimé du projet est de 94 158 € en suivant un plan de financement sur 4 ans.

- 2026 : Remplacement des portes d'entrée par des portes motorisées

Pour améliorer l'accessibilité et réduire le nombre de chutes, notamment des personnes à mobilité réduite avec déambulateur, le projet prévoit des portes coulissantes automatisées facilitant les entrées et sorties.

- 2027 : remplacement de l'autocom portier (réseau RTC fermé d'ici 2030) par un visiophone moderne. Installation d'un visiophone sécurisé à l'entrée de la résidence. Équipement de chacun des 69 logements en téléphones afficheurs avec caméra, permettant un meilleur contrôle des accès et une sécurité renforcée.
- 2028 : Système de vidéosurveillance extérieur : Installation de 5 caméras (sur le parking visiteurs, le parking privé, la coursive arrière au rez-de-chaussée et au rez-de-jardin, dans le parc attenant et devant l'entrée principale) en liaison avec le Centre de Supervision Urbain pour mieux contrôler les accès aux différentes zones de la Résidence Cela contribue à renforcer la sécurité de l'établissement et à prévenir les intrusions ou les vols au vu des derniers recensements.
- 2028 : Relamping de l'ensemble de la résidence (arrêt fabrication lampes fluocompactes depuis 2023). Remplacement des luminaires obsolètes et énergivores par des dispositifs LED à faible consommation, dans une optique de réduction des consommations énergétiques et d'amélioration de l'éclairage.

Portes coulissantes motorisées	22879,33	Subvention CARSAT 60% du cout total du projet HT	Subvention Néolia 20%	Fonds propres CCAS
Portier visiophone et interphones afficheurs	35492,28			
Vidéosurveillance	29203,02			
Relamping	6583,88			
TOTAL	94158,51		45196,0848	18831,702
HT	75326,808			30130,72

- **La CARSAT s'engage à couvrir jusqu'à 60 % du montant total des travaux dans la limite de 48 119 €.**

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS, d'autoriser la Vice-Présidente à signer la convention de financement établie entre la CARSAT et le CCAS de Montbéliard concernant ce projet.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les présentes dispositions.

Pour	:7
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 17 décembre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 18 décembre 2025

**Pour la Présidente,
La Vice-Présidente déléguée,**



A. VITALI